



G-06 Préparation de l'emplacement pour la pose du coffret extérieur par ORES en limite de propriété



Lorsque le réseau est alimenté en moyenne pression ou que le recul de l'habitation est égal ou supérieur à 25 mètres, le compteur est installé dans un coffret en limite de propriété. Vous ne pouvez envisager cette prescription si elle n'a pas été explicitement citée dans votre offre de prix.

PRÉPARATION DE L'EMPLACEMENT

Afin de permettre aux techniciens ORES de réaliser le puits qui recevra l'armoire et de placer celle-ci, vous devez dégager l'espace prévu de tout obstacle éventuel.

INSTALLATION INTÉRIEURE

La réalisation de l'installation intérieure n'est pas effectuée par ORES, mais par le maître d'ouvrage lui-même ou l'installateur qu'il a choisi pour cette tâche. Cette installation doit respecter les normes en vigueur.

La responsabilité d'ORES s'arrête à la sortie des compteurs.

INTERVENTION D'ORES

Nos techniciens viendront réaliser un puits à l'endroit défini afin d'y placer le socle de l'armoire. Ce puits de 1 m³ leur fournira un espace suffisant pour réaliser le raccordement.

L'armoire munie du compteur sera posée sur le socle. Le raccordement du compteur gaz à l'installation intérieure sera effectué par nos techniciens à condition que celle-ci se trouve à moins d'un mètre du compteur au moment de l'installation du raccordement.



Les éléments placés à la sortie du compteur pour faire la jonction avec votre installation intérieure doivent être en acier.